

Contexte sur les indicateurs de rendement du bien-être de l'enfance

Mars 2016

En 2009, le ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse a mis sur pied la Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance. L'une des stratégies de la Commission était de cerner des principes et concepts pour « mettre en œuvre une nouvelle approche en matière de responsabilisation et de gestion du système ». Les indicateurs de rendement comptaient parmi les mécanismes proposés par la Commission pour mesurer le rendement des services relatifs aux résultats en matière de sécurité, de permanence et de mieux-être des enfants, des jeunes et des familles à l'échelle provinciale.

Le secteur du bien-être de l'enfance a dirigé le travail sur le *Projet d'indicateurs de rendement* qui a débuté en avril 2013. L'impact du projet et des résultats continuera d'augmenter au fur et à mesure que les données et analyses se développeront tout au long de la prochaine décennie.

Sociétés d'aide à l'enfance et indicateurs de rendement

Grâce à la mise en place d'un système de mesure et de gestion du rendement provincial, les sociétés d'aide à l'enfance (SAE) ont fait un pas important face à leur responsabilisation et leur engagement à l'égard de meilleurs résultats pour les enfants, les jeunes, et les familles qu'elles servent. Ce système et le rapport sur les indicateurs de rendement ont pour but d'appuyer la planification organisationnelle efficace et la surveillance, ainsi que de générer des connaissances accrues visant à améliorer les services, à surveiller les résultats et à rendre compte sur ceux-ci.

Grâce au système d'indicateurs de rendement et à l'analyse de ceux-ci, le secteur du bien-être de l'enfance sera en mesure de répondre aux questions stratégiques suivantes :

1. Qu'y a-t-il d'important dans le travail qu'effectue une SAE?
2. Comment pouvons-nous mieux comprendre l'impact que les services ont sur la sécurité, la permanence et le mieux-être des enfants, des jeunes et des familles servies?
3. Dans quelle mesure une agence sert-elle bien les enfants et les familles?
4. Quelle est la probabilité qu'une agence continue de s'améliorer?

Faits et chiffres

Jusqu'ici **26** indicateurs de rendement provinciaux ont été approuvés par le MSEJ mesurant les cinq domaines suivants : 16 indicateurs de rendement des services mesurant la sécurité, la permanence et le mieux-être des enfants, six indicateurs de rendements de la capacité organisationnelle et quatre indicateurs de rendements de l'efficacité de la gouvernance.

Sur ces 26 indicateurs de rendement provinciaux approuvés, **cinq** ont été sélectionnés comme étant les indicateurs de rendements des services rendus publics :

- La récurrence des préoccupations en matière de protection de la famille pour les cas fermés lors de l'enquête
- La récurrence des préoccupations en matière de protection de la famille pour les cas fermés lors de la prestation de services de protection continus
- Les jours de soins par type de placement
- Le délai qui s'écoule jusqu'à la permanence
- La qualité de la relation entre l'aidant ou l'aidante et le jeune pour les enfants pris en charge

Trente-deux SAE rapportent présentement les résultats d'indicateurs de rendement de leur agence respective. Onze de ces SAE ne sont pas en mesure de calculer de trois à cinq de leurs résultats d'indicateurs de rendement du fait de limites de ressources importantes que l'on traite par le biais de ce projet. Deux SAE mandatées par le MSEJ en 2014-2015 rapporteront leurs résultats d'indicateurs de rendement à l'avenir.

À l'avenir

L'établissement d'un système de mesure et de gestion du rendement nécessite des années d'élaboration ainsi qu'un investissement de la part de chaque intervenant notamment un engagement en matière de leadership, une participation active, le renforcement des capacités, des communications et des ressources. Cet investissement doit s'orienter sur le travail essentiel des SAE afin de mieux comprendre le secteur et les forces de chaque agence ainsi que les aspects sur lesquels des stratégies d'améliorations continues doivent porter.